

Motion présentée au CA du 8 février 2021.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Alors que nous sommes dans une situation de crise sanitaire inédite et que les Services Publics prouvent chaque jour leur utilité, la proposition de DGH est en complète contradiction avec cette situation. Alors que nos classes de 6^{ème} actuelles sont extrêmement chargées avec des effectifs de 28 et 29 élèves par classe, vous ne prévoyez que deux classes de 5ème à la rentrée 2021 sans prendre en compte le grand nombre d'élèves en grandes difficultés scolaires. En effet, nous comptons à ce jour en 6ème, 15 élèves à besoins éducatifs particuliers (PAP, PPRE, dossier MDPH, problème d'orientation, élèves allophones). Vous avez vous même reconnu en juillet 2020 lors de l'entrevue avec les élus que la situation du collège Édouard Herriot de Rostrenen était particulière par sa localisation (collège rural), son taux de boursiers (40,5 % ce qui correspond au double du taux académique) et le nombre important d'élèves en difficultés scolaires.

Pour ces raisons, le CA rejette le projet de DGH proposé et demande les moyens nécessaires afin de donner aux élèves du collège Édouard Herriot toutes leurs chances de réussite.

Les représentants du CA du Collège E Herriot.